

## **Le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership pour réduire le fardeau de la maladie mentale**

**Plus de 2,6 millions de Canadiens souffrent d'une maladie mentale  
Presque la moitié ne reçoit pas les services nécessaires**

**Ottawa. Le 3 septembre 2003** – « Le Canada a un besoin urgent d'un plan d'action national en matière de maladie mentale qui permettra d'établir des normes de service nationales et de cibler les ressources vers ceux qui en ont besoin », déclare l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM), suite à la publication aujourd'hui d'une étude de Statistique Canada. Cette étude approfondie a permis d'identifier 2,6 millions des 6 millions de Canadiens qui sont atteints de maladie mentale.

« L'étude de Statistique Canada confirme que presque la moitié des Canadiens qui souffrent d'une maladie mentale ne reçoit pas les services et les soins nécessaires », affirme le président de l'ACMMSM, Phil Upshall. « Imaginez si 50 pour 100 des personnes atteintes de cancer, de maladies cardiovasculaires ou de diabète ne recevaient pas les soins essentiels dont elles ont besoin; cela dégénérerait en une crise nationale ».

Sur les 2,6 millions de Canadiens identifiés comme souffrant des effets d'une maladie mentale, 1,1 million fait face à des défis insurmontables pour avoir accès à des soins appropriés<sup>1</sup>. L'étude révèle également qu'une grande majorité de ceux qui ont tenté d'obtenir de l'aide se sont dit satisfaits des soins qu'ils ont reçus.

Un plan d'action national en matière de maladie mentale et de santé mentale doit :

- tenir compte de l'étude de référence publiée aujourd'hui en établissant un système de collecte de données et de rapports au niveau national;
- mettre en place une stratégie de recherche nationale;
- formuler des normes nationales en matière de services;
- fournir et cibler les ressources nécessaires.

« Les gouvernements au Canada appuient les investissements dans les soins de santé, se servant de cet enjeu pour remporter des élections et manifester leur conscience sociale. À ce jour, cependant, ils n'ont pas réussi à établir une stratégie nationale coordonnée en matière de maladie mentale. Les questions relatives à la santé mentale doivent faire l'objet d'une attention spéciale ».

---

<sup>1</sup> L'étude ne tient pas compte des principales maladies et des principaux troubles comme la schizophrénie, pas plus qu'elle n'examine l'incidence de la maladie mentale chez les enfants et les jeunes de moins de 15 ans.

Créée en 1998, l'ACMMSM est une alliance des organisations de santé mentale qui regroupe les fournisseurs de soins de santé ainsi que les personnes atteintes de maladies mentales et leurs familles. Le mandat de l'ACMMSM est d'assurer que la prévention et la promotion de la santé mentale fassent partie intégrante du programme national pour permettre aux personnes atteintes de maladies mentales et à leurs familles de bénéficier d'un accès opportun au traitement et au soutien.

Les organisations membres de l'ACMMSM sont :

- la Société canadienne d'autisme
- l'Association canadienne pour la prévention du suicide
- la Coalition canadienne pour la santé mentale des aînés
- l'Association des psychiatres du Canada
- la Société canadienne de psychologie
- l'Association canadienne pour la santé mentale
- la Global Business and Economic Roundtable on Addiction and Mental Health
- la Société pour les troubles de l'humeur du Canada
- le Réseau national pour la santé mentale
- l'Association de santé autochtone du Canada
- l'Association canadienne de schizophrénie

-- 30 --

**Personne-ressource :**

Sue Granville  
GPC International  
Tel : (613) 238-2090, ext 239  
Cell : (613) 864-3091  
[sue.granville@gpcinternational.com](mailto:sue.granville@gpcinternational.com)